

PRENEZ GARDE À CE POISON VÉGÉTAL : la Berce du Caucase,



NE PARTICIPEZ PAS À SA PROPAGATION

COMMENT L'IDENTIFIER?

De la famille de la carotte, la Berce du Caucase est une ombellifère qui mesure de 2 à 4 mètres de hauteur. Ses fleurs blanches s'épanouissent en ombelles aplaties de mi-juillet à début août. Ses tiges robustes sont couvertes de poils blancs rudes et présentent des tâches rougeâtres ; les feuilles imposantes, profondément divisées en lobes dentés, mesurent 1 à 3 mètres d'envergure.

QUELS SONT LES RISQUES?

Le développement de la Berce du Caucase présente un risque pour la santé d'une part et pour l'environnement d'autre part : le contact avec la sève, combiné à la lumière, occasionne des lésions cutanées semblables à des brûlures et cette plante très compétitive se développe rapidement en colonies denses au détriment des espèces naturellement présentes portant gravement atteinte à la biodiversité.

QUE FAIRE?

Ne plantez pas chez vous de Berce du Caucase et, si vous identifiez un plan dans votre jardin, signalez sa présence au Parc naturel régional des Préalpes d'azur au 04.92.42.08.63.

Ne touchez pas la plante et, en cas de contact avec la sève, lavez à l'eau et au savon et évitez toute exposition au soleil de la partie touchée pendant 48 heures. N'hésitez pas à consulter un médecin lors de l'apparition d'une réaction (peau rouge ou gonflée).

pour plus d'informations : www.departement06.fr











